



BILATERALE DAP ADJOINT : JOP2024, HS, Mayotte, Guyane...

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 14 février 2024

Le 6 Février dernier, l'**UFAP UNSa Justice** était reçue, en audience bilatérale, par monsieur Emmanuel RAZOUS, Directeur de l'Administration Pénitentiaire Adjoint (DAPA), en présence de madame Laurence VENET-LOPEZ.

L'**UFAP UNSa Justice** a profité de cette première audience pour aborder les sujets d'actualité.

Le premier point abordé concerne l'organisation des JOP 2024 (Jeux Olympiques et Paralympiques 2024). L'**UFAP UNSa Justice** a rappelé que les personnels de l'administration pénitentiaire, notamment les personnels de surveillance, étaient déjà sur-sollicités pour maintenir à flot cette institution sans que cela ne se traduise par le paiement de l'intégralité des Heures Supplémentaires effectuées. L'**UFAP UNSa Justice** a donc demandé que le temps de travail supplémentaire assuré pendant cette période soit **intégralement rémunéré et défiscalisé**.

L'**UFAP UNSa Justice** a également sollicité les services de la Direction de l'Administration (DAP) pour le paiement de toutes les heures effectuées et de mettre en place **des mesures exceptionnelles pour remettre à zéro les compteurs de stocks des RHS des personnels**, qui dépassent parfois les 1000 heures malgré le paiement des 108 heures par trimestre pour celles et ceux qui le souhaitent. **Le DAP Adjoint a confirmé qu'une réflexion était en cours sur les deux sujets**. Cependant, l'**UFAP UNSa Justice** restera vigilante et suivra de près l'évolution de ce dossier, car cela dure depuis trop longtemps ! Il est temps de prendre des mesures concrètes !

Le deuxième point abordé intéresse la pénitentiaire Outre-Mer : la situation du Centre Pénitentiaire et des Services Pénitentiaires Insertion et Probation de Mayotte ainsi que celle de Guyane.

En raison de la situation critique de Mayotte, notre organisation syndicale a demandé l'apport de personnels supplémentaires sur l'établissement et le SPIP. Cette attente de l'**UFAP UNSa Justice** a été entendue : par courriel en date du 8 Février les services RH de la DAP nous informaient de l'ouverture d'une mobilité spécifique pour les Surveillants et les CPIP. Ce sera donc 18 postes supplémentaires de surveillants pour le CP de MAJICAVO, et nous sommes dans l'attente de l'arbitrage du nombre de postes pour les CPIP.

Concernant la Guyane, l'**UFAP UNSa Justice** a rappelé l'urgence de prioriser la construction du nouveau centre pénitentiaire de Saint Laurent de Maroni. Cet établissement, prévu dans les accords de Guyane de 2017, n'a toujours pas vu le jour malgré les engagements pris par l'État. La situation en Guyane, avec un taux de surpopulation de plus de 180 %, est très inquiétant. L'établissement est au bord de l'explosion. La DAP n'a pas pour l'instant apporté de réponse sur la date de construction qui a déjà deux ans de retard... L'**UFAP UNSa Justice** s'attachera à soutenir nos camarades Guyanais sur ce dossier ô combien impérieux.

Le dernier point abordé est la **revalorisation du complément forfaitaire pour les moniteurs de sport et les détenteurs de monitorat** qui est en voie de finalisation. Il devrait être mis prochainement en paiement, dès publication de l'arrêté.

Si la DAP semble sensible à notre argumentation en répondant favorablement à nos interventions, l'**UFAP UNSa Justice** reste cependant très attentive aux actions menées et attend avec impatience les prochains retours. Affaires à suivre donc...

L'UFAP UNSa JUSTICE, le syndicat au service du terrain !

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD